



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 25 octobre 2022

Commune de BANDRABOUA – RN1- Mise en place de la passerelle piétonne sur le pont de Dzoumogné RÉTABLISSEMENT de la circulation de NUIT

Les travaux visant à mettre en place la passerelle piétonne sur le pont de Dzoumogné, ont permis d'installer sa structure au cours de la nuit dernière, afin de permettre sa finalisation en totalité dans les prochains jours.

Aussi, les coupures nocturnes de circulation initialement prévues **jusqu'à mercredi** n'ont plus lieu d'être et **la circulation de nuit sera rétablie à partir de ce soir, 25 octobre 2022.**

La préfecture remercie les usagers pour leur compréhension face à la gêne occasionnée.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976